

## **Coronavirus : le Vatican revient sur l'obligation faite à ses employés de se vacciner**

**Author** : Rédaction Riposte Catholique

**Categories** : [Non classé](#)

**Date** : 19 février 2021

Une note du président du gouvernement du Vatican, le cardinal Giuseppe Bertello, en date du 8 février dernier, enjoignait aux employés de se vacciner contre le Covid-19, à moins de disposer d'une « *raison de santé avérée* », autrement dit d'une contre-indication médicale. La note laissait planer le risque de mutation pour les réfractaires vers un poste avec moins de contact avec le public, tout en leur maintenant le même salaire. Après un fort tollé, le Vatican a fait volte-face et promet désormais de respecter la liberté de choix de ses employés.

Ce 18 février, le cardinal Bertello [a publié un communiqué](#) pour déclarer que « *des solutions alternatives* » pourront être trouvées pour les employés qui refuseront d'être vaccinés et que « *la liberté de leur choix individuel* » serait respectée.

Au Vatican, le pape François soutient la vaccination la plus large pour enrayer la propagation du coronavirus ; il l'a même rendue obligatoire pour les journalistes qui l'accompagneront lors de son voyage en Irak le mois prochain. Il y a eu à ce jour moins de 30 cas de Covid au Vatican, la plupart au sein de la garde Suisse. Le cardinal Bertello, qui avait signé la note décriée, avait été testé positif au coronavirus en décembre dernier et s'était isolé; il est âgé de 79 ans.

Sources : *la Croix* (18/2/21), *RTE IE* (idem)